

Notaires Matroye de Joly & De Ruydts Avenue Van Volxem 14 1190 Forest

Dilbeek, 22 juillet 2024

Votre réf: 24/0911/JN

<u>Concerne: ACP Château 2 – Avenue du Château 32-38 - 1081 Koekelberg</u> <u>Appartement E1-0E1</u>

Cher Monsieur, Chère Madame,

Nous accusons bonne réception de votre courrier du 12 juillet 2024 et nous avons le plaisir de vous transmettre les renseignements demandés conformément à l'article 577-11 du code civil.

§ 1.

- 1. Le fonds de roulement annuel s'élève à 182.500 euro, quote-part trimestriel: 606.81€. Le fonds de réserve annuel s'élève à 18.000€, quote-part trimestriel: 59.85€.
- 2. Arriérés: 2.738,63€. Merci de bien vouloir effectuer le paiement relatif aux arriérés sur le compte de la copropriété : BE95068218582958
- Fonds de réserve général : 32 913.41€
- 4. Procédure judiciaire en cours : nihil
- 5. Procès-verbaux assemblées générales: Veuillez trouver en annexe copie des derniers procèsverbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires, ainsi que les derniers décomptes des charges.
- 6. Veuillez trouver en annexe le dernier bilan approuvé par l'assemblée générale.

§ 2.

- 1. Nihil
- 2. Nihil
- 3. Nihil
- 4. Nihil



Sur le terrain, qui fait l'objet de la présente vente, il n'y a et n'y a eu, à ma connaissance, aucun aménagement ni activité reprise dans la liste des aménagements ou activités susceptibles de provoquer une pollution. L'immeuble ne comprend pas de cuve à mazout.

Aucun dossier DIU n'a été rédigé.

Il n'y a pas de PEB pour les parties communes.

La copropriété est enregistré à la BCE sous le numéro : 0850.276.660

Espérant avoir ainsi répondu à vos attentes, nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

Merci de nous informer concernant la signature de l'acte et l'identité des acquéreurs.

Nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués,